



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/011

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
le 31 MARS à 18H**

Dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS

**Présents** : Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Josette BLANC, Paulette VERGNES, Yvette PAZ, Marie-Françoise JOURNES, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Germinal GRINO, Bernard DOAT.

**Excusés** : Michèle RIEUX, Danielle CONDO, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER à donné pouvoir à Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR à donné pouvoir à Danièle BORDAIS.

**Absents**: Martine PALMIERO, Mohamed EDDAH

**CREDITS TRANSPORTS – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – « LE RELAIS »**

La Vice-Présidente rappelle à l'Assemblée que des personnes sans ressources sont régulièrement hébergées par l'Association « Le Relais » au lieu-dit « Puech du Taur » à 81600 MONTANS.

L'hébergement occasionne des frais de transports.

Aujourd'hui, il serait souhaitable de reverser à l'Association « LE RELAIS » une subvention de participation aux frais de transports.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECIDE de verser à l'Association « LE RELAIS » de Montans, un montant de 250 Euros correspondant à une participation à des frais de transports.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente

Madame le Receveur Percepteur est chargée de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

ET EXECUTOIRE

Transmis en Préfecture.

Le 5 Avril 2011.

Présidente

Michèle RIEUX